Envoyé en préfecture le 30/01/2025

Reçu en préfecture le 30/01/2025







BUREAU

Le mercredi 29 janvier 2025, le Bureau du Conseil d'Administration s'est réuni à 14h00, sous la présidence de Monsieur Thomas QUÉRO, Président du Bureau, suivant convocation qui a été adressée par voie électronique à chacun de ses membres.

Etaient présents:

M. Thomas QUÉRO Mme Catherine BASSANI Mme Marie Annick BENÂTRE Mme Abbassia HAKEM (jusqu'à 15h46, délibération n°20 incluse) Mme Laurence BROSSEAU M. Lucien BERTIN

Était représenté :

Assistaient également à la séance :

M. PATAY, Directeur Général.

M. IANNUZZI, Directeur Général Adjoint Proximité et Clientèle

Mme RENAUD-MARTIN, Directrice Générale Adjointe Habitat et Patrimoine,

Mme BOIDIN-LAHLOU, Directrice Générale Adjointe Ressources,

M. ALBERT, Directeur de la Communication et des Relations Institutionnelles (jusqu'à 14h30)

M. GUILBAUD, Directeur des Ressources Juridiques et du Secrétariat Général,

M. JOURDHIER, Chargé de mission Sécurité et Tranquillité (à partir de 15h46)

Mme LABYT, Maîtrise qualifiée Juridique et Gouvernance.

Office Public de l'Habitat de la Métropole Nantaise

Tél: 02 40 67 07 07

26 place Rosa Parks - BP 83618 - 44036 Nantes cedex 1

Siren: 274 400 027

ID: 044-274400027-20250129-BUR_03_25-DE

Bureau du Conseil d'Administration du 29 janvier 2025

Délibération n° 03/25 DGAHP

Objet: REZE - 7 AVENUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY - DEMOLITION ET LANCEMENT DES ETUDES DE SOLS – TRAVAUX PREALABLES A L'ENGAGEMENT DE L'OPERATION

Considérant que,

I - Contexte

Dans le cadre du renouvellement urbain engagé par la ville de Rezé sur le guartier situé à l'entrée de son bourg, NMH a acquis en 2023 le foncier situé 7 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny. Un protocole d'accord a été signé entre le bailleur NMH et le promoteur LEGENDRE IMMOBILIER afin de proposer à la ville un projet ambitieux.

Le site est actuellement composé de plusieurs bâtiments. Anciennement occupé par une stationservice, le foncier est sujet à une pollution des sols et se trouve sur d'anciens vestiges de calles antiques faisant l'objet d'un diagnostic archéologique.

II - Programme

Dans l'attente des travaux de dépollution et de fouilles archéologiques, il convient de sécuriser le site en démolissant les bâtiments existants (pavillon, hangar et dépendances), sans toucher à la dalle et aux fondations.

Les études de sols nécessaires à la constitution du dossier d'archéologie préventive (études de l'état de pollution des sols, pyrotechniques et géotechniques) seront également réalisées.

III - Faisabilité financière de l'opération

Le budget prévisionnel à engager sur la période 2024-2025 pour la réalisation du programme proposé ci-dessous est de 691 873,50 € HT. Il sera financé par les fonds propres de l'Office.

Le budget alloué à ce projet sera répercuté sur le budget de la future opération de construction.



IV - Planning prévisionnel

Objet		Date
	Etudes de sols	Décembre 2024/Janvier 2025
Etudes	Bureau du CA	29 janvier 2025
Travaux	Démarrage travaux (démolition)	1 ^{er} trimestre 2025
	Diagnostics DRAC	2 ^{ième} trimestre/3 ^{ième} trimestre 2025
	Dépollution du site	2 ^{ième} trimestre/3 ^{ième} trimestre 2025
	Fouilles archéologiques	3 ^e trimestre 2025/ 2 ^e trimestre 2026

V - Conclusions

- . Vu l'article R.421-16- 4° du Code de la Construction et de l'Habitation,
- . Vu la délibération n°24/20 du Conseil d'Administration en date du 18 septembre 2020 portant délégation de compétence du Conseil d'Administration au Bureau,
- . Vu la délibération n°26/23 du Bureau du Conseil d'Administration en date du 16 mars 2023 portant acquisition de la propriété,
- . Vu la délibération n°23/23 du Conseil d'Administration en date du 6 juillet 2023 portant évolution du patrimoine,
- . Vu l'exposé qui précède.

LE BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AYANT DÉLIBÉRÉ

Approuve,

L'engagement de la démolition des bâtiments présents sur le foncier et la réalisation des études de sols.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des personnes présentes et représentées (7 voix).

Le 29 janvier 2025,

Le Président du Bureau **Thomas QUÉRO**

ID: 044-274400027-20250129-BUR_03_25-DE

Plan de situation





